

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 9 (1936)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Invitation à l'assemblée générale de l'U.S.A.L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION EST L'ORGANE DE :

l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève
la Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

(ABONNEMENT GRATUIT POUR LES MEMBRES DE CES SOCIÉTÉS)

Abonnement 3 fr. 60, le fascicule 30 ct. + Versement au compte de chèques II 6622

É D I T E U R

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

R É D A C T E U R

A. Hœchel, 78 rue de Lausanne à Genève

ADMINISTRATION

Imp. Populaire, av. de Beaulieu à Lausanne

CHRONIQUE = COMMUNIQUÉS = DIVERS

Invitation à l'assemblée générale de l'U.S.A.L.

(UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT)

Samedi et dimanche 23 et 24 mai, à Lucerne

PROGRAMME :

Samedi 23 mai

Séance du Comité central le matin (voir convocation particulière).
14-15 h.: Distribution des cartes de fête dans le vestibule de la salle du Grand Conseil (Bahnhofstrasse).

15 h.: **Assemblée générale** dans la salle du Grand Conseil.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Nomination d'un secrétaire.
- 3 et 4. Rapport présidentiel et du trésorier (paru dans le bulletin «Das Wohnen» N° 4/1936).
5. Divers.
6. Discussion sur : «Les tâches de notre association», avec introduction par le président.
7. Conférence par M. O. Schärl, arch., sur : «Lucerne à travers les âges».

20 h.: Conférence publique dans la salle du Grand Conseil, sur : «Assainissement des villes», par MM. Dr Klöti, président de la ville de Zurich ; Hiller, architecte de la ville de Berne ; Badmer, ingénieur, directeur du Service d'urbanisme de Genève.

Dimanche 24 mai

9 h.: Rendez-vous à la Claridenstrasse. Visite d'un chauffage central à distance, pour 250 logements de l'A. B. L. (Coopérative d'habitation de Lucerne.)

9 h. 30 : Promenade en cars : Visite des colonies Breitenlachen, Obergeissenstein (employés C. F.) et Weinbergli. Les «dix heures» seront offerts par l'A. B. L.

12 h. 15 : Repas en commun dans les locaux de la Maison des arts et congrès.

14 h.: Tour du lac des Quatre-Cantons par bateau spécial, jusqu'à Brunnen-Rütti. Arrivée à Lucerne à 17 h. 30 env.

Renseignements

1. **Carte de fête** : Prix 11 fr. 50 pour visite en car, repas en commun le dimanche et tour du lac.
2. Les **inscriptions** sont prises par : Allgemeine Baugenossenschaft Luzern, Neuweg 23, jusqu'au 19 mai. Le versement par chèque postal de 11 fr. 50 au compte VII 1017 équivaut à l'inscription.
3. **Logement**. Les chambres sont retenues sur demande (très recommandable, vu l'affluence). Prix pour chambre et petit déjeuner de 5 fr. à 5 fr. 50. Il est recommandé aux participants de prendre leur repas dans leur hôtel respectif.
4. Le **Bureau de renseignements** se trouve dans le vestibule de la salle du Grand Conseil, dès le samedi à 14 h.

Obs. : Le manque de place ne nous a pas permis de publier les rapports dans ce numéro ; ils paraîtront dans les fascicules suivants.

La rédaction.

Union suisse pour l'amélioration du logement

RAPPORT 1935

(Résumé du rapport présenté par M. K. Straub, président.)

Généralités

L'année 1935 a vu s'accentuer la crise générale qui atteint également nos sociétés affiliées. En 1928, il y avait 8380 chômeurs. L'année passée, ce chiffre atteignait 82,468 et même, en décembre 1935, jusqu'à 118,775. La stagnation dans l'industrie du bâtiment est pour une bonne part la cause de cette situation ; il suffit de consulter les statistiques cantonales ou fédérales pour avoir la preuve du recul considérable subi par la construction de logements depuis 1934.

Les loyers n'ont pas subi l'abaissement attendu dans toutes les villes. Très sensible en Suisse romande, où le pourcentage de logements vacants est élevé, il n'a pas été très marqué dans les grands centres de la Suisse allemande. L'abaissement constaté dans les salaires n'a donc pas été suivi partout dans les autres domaines.

Pour les sociétés coopératives, la situation est difficile parce qu'elles louaient déjà sans bénéfice, donc sans réserve suffisante pour diminuer encore les loyers. Il est vrai qu'une première baisse put avoir lieu l'année dernière lorsque se dessinait un mouvement parallèle dans le taux des hypothèques ; malheureusement, ce dernier mouvement ne dura pas. Malgré tout, on peut prétendre que nos coopératives d'habitation ont, en général, une situation saine qui leur permettra de tenir durant ces temps difficiles.

Activité de l'Union

Nous rappelons l'assemblée annuelle qui eut lieu à Bâle à laquelle plus de deux cents délégués prirent part. Nous eûmes à enregistrer les démissions de plusieurs membres du comité : MM. Dr Naegeli, de Saint-Gall et Dr Leupold, de Bâle. Ils furent remplacés par MM. Dr Graf, de Saint-Gall et E. Stoll, de Bâle. M. F. Gilliard représentera dorénavant la Suisse romande. Enfin signalons la démission de M. Dr Peter, président, qui restera membre du comité. Il est remplacé par M. K. Straub.

Le Comité central tint quatre séances au cours de l'année. Le bureau fut constitué par MM. K. Straub, président, Dr Peter, vice-président, H. Hess, Zurich, secrétaire et J. Irriger, trésorier.

La publication d'une brochure sur le concours des maisons économiques a été décidée. L'impression de l'organe «Das Wohnen» sera remise à une imprimerie coopérative. Les Caisses de crédit de construction firent encore l'objet d'un rapport de M. Dr Grüttner.

Le comité regrette de constater une diminution des cotisations au moment où le travail devient particulièrement difficile. Une lettre a été envoyée au Conseil fédéral pour le rendre attentif aux conséquences de l'abaissement des salaires dans le domaine du logement ; notre avertissement fut malheureusement, comme beaucoup d'autres, sans effet.

Organes de l'Union

«Das Wohnen» demeure à notre service et nous constatons un progrès dans la collaboration de nos membres. Nos rapports avec l'éditeur sont excellents.

Voir suite page 84

CHRONIQUE - COMMUNIQUÉS - DIVERS

Invitation à l'assemblée générale de l'U. S. A. L.
(Suite de la page 72)

Fonds de roulement

Sur les 200,000 fr. mis à notre disposition par la Confédération, nous avons réparti les crédits de construction suivants :

1. Heimstätten Genossenschaft Winterthur, pour cinq maisons familiales jumelles, 25,000 fr.
2. Allgemeine Baugenossenschaft Luzern, pour trente-deux logements en bâtiment collectif, 40,000 fr.
3. Association du Coin de Terre à Genève, pour trois maisons familiales, 9000 fr.
4. Allgemeine Baugenossenschaft Zurich, pour cinquante-six logements en maison collective, 40,000 fr.

Certains ont été remboursés en tout ou partie.

Hypothèques

Nous avions signalé à plusieurs reprises les difficultés qui se présentaient pour les propriétaires d'immeubles du fait de la dénonciation d'hypothèques. Nous étions représentés à la conférence convoquée par le Conseil fédéral, à Zurich, le 31 octobre 1935, à la suite de laquelle une entente libre fut convenue dans le sens d'une plus grande facilité de la part des instituts financiers vis-à-vis des débiteurs hypothécaires.

Conclusions

L'impression que notre union n'a pas terminé sa tâche ressort de l'activité passée. Consolider la situation de nos coopératives d'habitation, résoudre le problème des logements vacants, de l'assainissement de nos vieux quartiers et finalement conserver vivante l'idée de la coopération dans le domaine du logement, telles sont les tâches futures de notre association.

COMPTE 1935

Union suisse pour l'amélioration du logement

ACTIF	Fr.	PASSIF	Fr.
Caisse	298.30	Capital (Avoir)	11,776.50
Compte de chèques .	7,445.10		
Banque	3,932.10		
Titres	100.—		
Mobilier	1.—		
	11,776.50		11,776.50

PROFITS ET PERTES	FORTUNE
Cotisation	3,400.50
Intérêts	133.40
Participation "Das Wohnen"	1,620.—
	5,153.90
Frais généraux	3,614.50
Boni	1,539.40
	Augmentation
	1,539.40

FONDS DE ROULEMENT

Coopérative Hackberg, Bâle	Fr. 16,033.80
Chaux-de-Fonds	9,000.—
Coopérative, Genève	20,000.—
Coin de Terre, Genève	3,000.—
Coopérative Heimstätten, Zurich	25,000.—
Coopérative générale, Zurich	40,000.—
Coopérative, Lucerne	40,000.—
Banque Cantonale, Zurich	46,966.20
Intérêts	906.—
Total	Fr. 200,906.—

Union suisse pour l'amélioration du logement

Section romande

Assemblée générale annuelle à Genève,
le 13 juin 1936.

Salle de commission du Département des travaux publics,
6, rue de l'Hôtel-de-Ville.

10 h. 30 : Séance du comité.

11 h. : Assemblée générale.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du comité.
2. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
3. Notre activité présente et future (rapport et discussion).
4. Propositions individuelles.

Société coopérative d'habitation, Lausanne

De suite ou pour date à convenir :

A louer beaux appartements, avec ou sans chauffage général et eau chaude (bains partout). **Nouveaux prix, très modérés.**

Prélaç-Cottages : Maison familiale à remettre dès que possible, 4 chambres, 1338 fr. Jardin. **Adresse** : M. Paris, av. de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy-Jordils : Chauffage général, rez, 3 pièces, 1080 fr. Rez, 2 pièces (24 septembre), 870 fr. Deuxième étage, 3 pièces (24 juin), 1212 fr. **Adresse** : M^{me} Destraz, av. de la Harpe, 31.

Cour : Plusieurs appartements de 3 pièces (rez et étages), chauffage général, 930 fr. à 1080 fr. **Adresse** : M. Pavid, av. de Cour, 64.

Montolivet : Appartements de 3, 4 et 5 chambres, avec et sans chauffage général et eau chaude. Belle situation, de 1080 fr. à 1590 fr. De suite ou 24 juin. **Adresse** : M. Volet, ch. des Paleyres, 4.

Fontenay : Rez, 3 pièces, chauffage général, eau chaude, jardin, 1410 fr. Deuxième étage, 3 pièces, 1530 fr. Premier étage, 3 pièces, 1620 fr. **Adresse** : M. Jaton, ch. de Fontenay, 14.

Liste complète et renseignements au Bureau de location, Saint-Laurent, 20, au premier. Ouvert de 10 à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. Téléphone N^o 31.475. La liste est envoyée par la poste, sur demande.

Arrangements avantageux pour baux initiaux d'une certaine durée.

Le Comité de direction.

Mon jardin • Travaux de saison

Dès que la période dite des « saints de glace » sera passée, soit après le 15 mai, on pourra semer en pleine terre les légumes dits « frileux ».

Les concombres sont semés sur butte. Les cornichons se sément en lignes espacées de 1 m. et les poquets distants de 40 cm. les uns des autres. On peut également les éléver sur treillis ou sur ramures. Les cardons seront semés du 10 au 20 mai, en paquets de six à huit graines ; plus tard, on éclaircit. Le cardon étant un légume assez long à se développer, on peut faire une culture intercalaire avec un entre-semis de chicorée frisée ou scarole ou une contre-plantation de laitues pommeuses et romaines. Ces légumes doivent être débarrassés vers fin juillet. On sème également les courgettes, courges d'Étampes, de préférence sur un « ruelon » ou un compost. Jusqu'à fin mai, on peut encore semer des chicorées de Bruxelles ou Wikloof. Les personnes qui ne disposent d'aucun matériel, soit couches et châssis, peuvent semer des melons en pleine terre, sur butte. On ouvre une tranchée de 60 cm. de largeur sur autant de profondeur que l'on remplit de fumier frais, ou, à défaut d'herbe verte, bien fanée, afin d'obtenir une chaleur de fond. On sème par poquets de cinq à six grains et on ne laisse qu'une seule plante par pied.

Vers le 19 mai, on sème le maïs à grains ridés en plantes isolées, car il aime l'air et la lumière. A la même époque, on fait un dernier semis de poireau pour l'hiver. On utilise les endroits ombragés pour semer du pissein.

Souvenez-vous du gel du 16 mai de l'année dernière et ne vous pressez pas trop pour planter les tomates. On doit les enterrer profondément, de manière à faciliter le développement des racines adventives qui fortifient la plante. En terre riche, on plante céleris-pommes et céleris-côtes, les premiers à 40 cm. de distance et les seconds un peu plus rapprochés.

La tétragone sème en pots, en avril, se met en place à la fin du mois.

Nous voici en pleine garniture estivale. Dans les massifs et plates-bandes, on évite de mettre une trop forte fumure d'engrais azotés qui poussent à la croissance des parties foliacées au détriment des fleurs. On ajoute donc, au moment du labour, tous les deux ans, 200 à 300 gr. de scories Thomas et environ 100 gr. de sels de potasse par m².

On sème les fleurs bisannuelles : digitales, campanules, roses trémières, corbeilles d'or, primevères de jardins, etc. On sème également en pleine terre, à bonne exposition, les plantes vivaces suivantes : gypsophiles, pavots vivaces, delphiniums, etc.

12 h. 45 : **Repas en commun** au Restaurant Chouard, rue Etienne-Dumont (prix 2 fr. 50, sans vin).

15 h. : **Visite des constructions de l'Association du Coin de Terre**, Groupe du Bouchet et Groupe de Bel-Essert.

(Transport en autocar, si le nombre des participants est suffisant.)

N. B. — Prière de s'inscrire **sans faute** auprès de M. A. Hirsch, architecte, à Genève, rue de Lausanne, 78, avant le 12 juin.